A peu près à cette époque, 1862, M. Abbott, comme président du chemin de fer "Canada Central," commença à s'occuper de voies ferrées, entreprises dont le chemin de fer du Pacifique devait être le point culminant. Sous ses auspices, un raccordement fut opéré entre Brockville et le chemin de fer d'Ottawa, sous le nom de chemin de fer du "Canada Central," et la voie fut prolongée, à l'ouest, jusqu'à Pembroke. C'est pendant qu'il était à la tête de cette voie ferrée, que l'attention de M. Abbott fut attirée sur le grand projet de construire un chemin de fer à travers le continent. Dès lors, il ne cessa de persuader le public que le "Canada Central" était susceptible d'une extension indéfinie, qu'on pouvait le prolonger jusqu'à l'Océan Pacifique, et qu'il ouvrait une porte à la grande entreprise du Pacifique. Depuis ce temps, il a toujours été intéressé à cette grande entreprise.

En 1871-72, ayant encore quelques intérêts dans le "Canada Central," il persuada sir Hugh Allan de construire le chemin de fer du Pacifique Canadien, et sir Hugh Allan l'avait déjà nommé directeur provisoire, lorsque la compagnie se forma. L'objet de sir Hugh Allan était de fondre cette compagnie avec celle qui avait été organisée à Toronto par sir David Macpherson, et d'en faire une seule compagnie, qui prélèverait un emprunt en Angleterre pour construire le chemin de fer du Pacifique Canadien.

M. Abbott fut l'un des quatre délégués, avec sir Hugh Allan, l'honorable Adam Archibald et le major Walker, qui se rendirent en Angleterre, en 1873, pour lancer sur le marché les obligations émises par la compagnie du chemin de fer en vertu de la charte accordée, cette année-là, par le gouvernement de sir John Macdonald. En juin, la délégation réussit à faire signer par feu le baron Strousberg une convention préliminaire pour la construction du chemin. Cette convention, dont les négociations avaient été tenues secrètes, fut immédiatement télégraphiée au Canada, et, le lendemain, M. Huntingdon dénonçait aux chambres des communes ce que l'on appelle le "scandale du Pacifique." Cette attaque contre le gouvernement et l'entreprise fit que le baron Strousberg rompit les négociations préliminaires et que la délégation reprit le chemin du Canada sans avoir pu mener sa mission à bonne fin. Chacun connaît les évènements qui suivirent. Après une session orageuse, on nomma un comité autorisé à examiner les témoins assermentés. Mais les officiers en